

Les familles de La Veuhe & Tézenas

à Saint-Etienne aux XVI^e et XVII^e siècles

Par Philippe Pouzols-Napoléon

Nouvelle édition revue, corrigée
et augmentée

Montbrison, 1995

VILLAGE DE FOREZ
Bulletin trimestriel
supplément au numéro 61 (janvier 1995)

Siège social :
(abonnements)

Centre Social de Montbrison
Rue Puy-du-Rozeil
42600 MONTBRISON

Directeur de la publication : Claude LATTA

Courrier-coordination : Joseph BAROU

Comité de rédaction : Gérard Aventurier, Claude Beaudinat, Michel Blanc, Danièle Bory, Pascal Chambon, Edouard Crozier, Pierre Drevet, Roger Faure, Marie Grange, Jean Guillot et Philippe Pouzols-Napoléon.

Dépôt légal :

1er trimestre 1995

Impression: Centre départemental de documentation pédagogique, Saint-Etienne.

PREFACE et AVERTISSEMENT

Loin de vouloir présenter une généalogie de référence, il m'a été possible de faire la lumière sur les sources de deux familles stéphanoises dont a trop souvent ignoré les origines.

Apparemment cadets des grands du nom, les La Veuhe de Saint-Etienne sont marchands sans exception sur quatre générations, rue Roannel, et leurs principaux alliés, les Tézenas, sont issus de la coutellerie stéphanoise, famille agrégée à la bourgeoisie à la fin du XVIIème siècle pour certaines branches.

Il n'a pas été question de parler ici de la branche cadette, plus connue sous le nom de Tézenas du Montcel, ayant fait l'objet de plusieurs travaux, mais de ses origines, et des nombreuses branches collatérales jusqu'alors ignorées.

Rappelons avant toute chose que ce travail doit beaucoup à d'illustres érudits, dont sont Messieurs Ferdinand Frecon, Jean Bruel, secrétaire de La Diana pendant plus de quarante ans, et son successeur, Noël Gardon.

D'autres alliés des La Veuhe proviennent du milieu des marchands, corporation assez indéfinie et concernant des familles connues par leur nombreuse progéniture comme les Flachet, Deville, Lardier ou encore Pignol.

Nous devons préciser relativement aux mentions des registres paroissiaux que, sauf indication contraire, ce sont les dates des actes des registres de catholicité qui sont indiquées (baptême, mariage, sépulture célébrés à la Grande Eglise de Saint-Etienne).

Philippe Pouzols-Napoléon

LES DE LA VEUHE de Saint-Etienne (1590-1742) & Les TEZENAS, leurs alliés

Longtemps restés dans l'obscurité⁽¹⁾, il y eut bien des La Veuhe à Saint-Etienne, issus d'une branche des puissants Suryquois, mais de plus modeste destinée. Une incertitude demeure quant au lien exact de parenté qui les relie à ceux de Sury-le-Comtal, ce pourquoi nous n'émettrons aucune hypothèse, en l'absence de documentation probante. Ces marchands s'éteignirent en 1742, s'étant alliés par deux fois aux Tézenas en 1617, couteliers convertis à l'arquebuse.

La filiation débute avec trois frères, tous marchands à Saint-Etienne, et peut-être une soeur. Par commodité nous appellerons leurs trois branches A, B et C, sans se préoccuper de l'ordre d'aînesse que nous ignorons.

Benoîte de La VEUHE, soeur, avec vraisemblance, de Pierre, Michel et Jean, épousa Jean DUON l'aîné, fils d'Antoine, marchand, lequel teste le 27 juillet 1629 pardevant Maître Bessonnet, notaire à Saint-Etienne. On lui connaît pour enfants :

- 1°) Françoise DUON, mariée à Antoine MOLIN ;
- 2°) Jean DUON ;
- 3°) Jeanne DUON, femme de Philibert MOLIN, mère de :
 - A) Jean ; B) Marguerite ; C) Françoise ; D) Jean.
- 4°) Jean DUON, héritier de son père, alors marchand à Saint-Chamond.

Autre Benoîte de La VEUHE, veuve avant 1629 de Jacques BERTHEAS, avait eu de son union : Pierre BERTHEAS, né en 1621. Elle s'était remariée à un RIVAL, déjà mort en 1629. Elle semblerait fille de Pierre et d'Anne PIGNOL que nous verrons plus loin, mais n'est pas comparante au procès de La VEUHE, ni comme héritière de Jean de La VEUHE, son cousin. Aurait-elle renoncé ? ou sa postérité se serait-elle éteinte avec elle avant 1633 ? tout semble possible par les temps de peste que les Stéphanois connurent à cette époque.

BRANCHE A (1597-1629)

I. Lancelot de La VEUHE, mort avant le 27 novembre 1629, marchand, avait épousé par contrat du 27 septembre 1597 (reçu Selyon, notaire) Antoinette de LESTRA ou DESTRA⁽²⁾. Cité dans une quittance de 1603, il acheta une tannerie en 1604, et devint marchand-tanneur. Il quitta à nouveau le 8 janvier 1605 avec ses frères pour Jean PIGNOL. Teste enfin le 6 mars 1618 (reçu Picon,

⁽¹⁾ M. de La TOUR-VARAN en mentionnait pourtant l'existence dans son « Armorial » au siècle dernier, mais dressait des liens de parenté et des origines hâtives.

⁽²⁾ L'Estra, près Saint-Etienne, sur une ancienne voie. On lui connaît pour oncle Claude, père de trois filles et deux garçons dont Pierre, père d'Antoinette et Jean.

notaire). Ces renseignements résultent d'un inventaire dressé en suite du décès de son fils. Leurs enfants sont :

1°) **Jean**, qui suit ;

2°) **Marguerite**, célibataire, née vers 1602. Elle testa pour le cas où «si elle meurt de maladie contagieuse comme feu Jean son frère» le 27 novembre 1629 (reçu Bessonnet), pour mourir le 28. Ses legs allaient à sa filleule, Marguerite MARGOT ; Pierre DEVILLE, neveu de son père ; et à ses cousins DESTRA, puis faisait ses héritières les Dames de Sainte-Catherine, parmi lesquelles était entrée sa soeur ;

3°) **Françoise**, entrée au Monastère de Sainte-Catherine-de-Sienne de Saint-Etienne le 8 juillet 1626 (reçu De Peyssonneaux, notaire), nous ne retrouverons plus sa trace.

II. **Honnête Jean de La VEUHE**, marchand de Saint-Etienne, qui épousa par contrat (reçu Perret) le 11 novembre 1620 Catherine THIERRY⁽³⁾. Il avait transformé le commerce hérité de son père en une vaste quincaillerie-coutellerie-tannerie.

Le 25 juillet 1628, il vend (reçu Bessonnet) une terre rojat sise à Sury-le-Comtal, à Benoît DURAND. Mais ces quelques arpents situés au Petit Mont de Sury avaient été acquis sept ans auparavant de Benoît ESTIENNE et de Pernette BASTET, son épouse.

Succession de Jean de La Veuhe et procès

En 1628 Jean de La VEUHE fit un premier testament où ses cousins paternels héritaient : Antoine, Gabriel et François de La VEUHE. Encore présent le 12 août 1629 au testament de la veuve de Jean DEVILLE, il teste lui-même pour la seconde fois, atteint de la peste, le 23 novembre 1629 (reçu Père Antoine, capucin) et mourut le 25 suivant. Son épouse, aussi malade, est emportée de ce mal le 26 ; deux jours après, c'est leur fille unique, Antoinette, qui en périt.

Dans le second testament il faisait ses héritiers les pauvres de Saint-Etienne. Le testament de 1628 se trouvait en conséquence révoqué de droit. Mais ses cousins surveillaient de près la dévolution de ce patrimoine et intentèrent un procès en annulation dudit testament.

A défaut d'héritiers proches, cette succession se trouvait entrer en mainmorte par le second testament. Son annulation aurait fait recouvrer la validité au premier, et les collatéraux des branches B & C eussent hérité.

En premier lieu, à la requête de toutes les parties, le clergé, représenté par Jean de VILLEBOEUF, recteur de l'hôtel-Dieu, eut lieu l'inventaire de ses biens (reçu Bessonnet), le 22 janvier 1630. Cet acte nous révèle l'étendue surprenante du patrimoine commercial, donnant à son échoppe une allure de grand bazar.

Quelques problèmes surgissaient : Gabriel de La VEUHE, l'un des successibles désigné par Jean de La VEUHE dans son premier testament, était mort, et ses frères et soeurs, héritiers légitimes, devaient comparaître ; puis une soeur était

⁽³⁾ On trouve en 1629 le testament d'Antoinette THIERRY, fille de feu Pierre qui lègue des biens à ses neveux Léonard PORTE et Anne THIERRY, et fait pour son héritière sa belle-soeur Jeanne BOCQUETON.

elle-même prédécédée, laissant une fille qui semble avoir renoncé à la succession en cours de procédure.

François de La VEUHE, autre successible, lui, est mineur, et placé sous la tutelle de sa mère, Jeanne VIAL, et de Pierre DEVILLE, son beau-frère. Les soeurs Françoise et Laurence de La VEUHE, participent au procès, mais se voient interdites de plaider par leur époux, Antoine MARTIN⁽⁴⁾, et Marcellin TEZENAS. Malgré cette opposition, elles se font autoriser en justice pour aller plaider à Paris, au risque de briser la suprême autorité maritale.

Les jalons étant posés, le procès peut commencer.

Lyon n'ayant pas compétence pour ce genre de litiges, tous ces cousins s'en allèrent plaider devant le Prévôt de Paris. Ce dernier déclara nul le second testament par sentence du 3 juin 1633. Mais la partie eût été trop belle pour s'arrêter là.

Les recteurs de l'hôtel-Dieu firent évidemment appel auprès du Parlement de Paris, lequel, dans son arrêt du 18 juillet 1634, débouta le brave clergé. Cet arrêt fut lu dans la Grand'Chambre royale de Lyon, et le jurisconsulte HENRYS⁽⁵⁾ nous le relate ::

«Louis par la Grâce de Dieu... comparant judiciairement en notre dite cour les recteurs des pauvres de l'hôtel-Dieu de la ville de Saint-Etienne-de-Furan... légataires universels de défunt Jean de La VEUHE, marchand... appelants d'une part, et Jeanne VIAL, veuve de Michel de La VEUHE, ..., Françoise de La VEUHE, femme autorisée en justice au refus d'Antoine MARTIN son mari, Antoine et Anne de La VEUHE, et Laurence de La VEUHE, femme autorisée au refus de Marcellin TEZENAS, maître coutelier, ..., son mari, d'autre part.

Où les procureurs des parties ;

HEBERT, avocat pour les appelants, dit qu'il a à soutenir la validité d'un testament fait par feu Jean de La VEUHE, en faveur des pauvres... On prétend qu'il est nul par le moyen de ce qu'il a été reçu par un religieux capucin ; il y a considération que ladite ville, l'année précédente et celle en laquelle défunt Jean de La VEUHE est décédé a été affligée de contagion, abandonnée même du curé, de sorte que les échevins et corps de la ville demandèrent des religieux capucins pour l'administrer... Et par ledit testament dont il est question Jean de La VEUHE a donné tous ses biens, afin de faire construire un hôpital sous le nom de Saint-Roch, et par le testament en a révoqué un précédent...

L'ANGLAIS aussi avocat en parlement pour les intimés dit que le principal moyen allégué contre ses parties est la faveur des pauvres, laquelle semble plus considérable pour ses parties qui sont des pauvres gens artisans... le défunt Jean de La VEUHE en 1628 a fait un testament solennel par lequel il institua Catherine THIERRY sa femme à la charge de fidéicommis et de rendre l'hérédité après elle à sa fille, et après sa soeur et en cas qu'ils décédassent sans enfant, à François et Gabriel de La VEUHE, ses cousins. Le défunt a vécu jusqu'en 1629 en laquelle année iceluy surpris de mal, on lui a fait suggérer le testament duquel

⁽⁴⁾ Françoise de La VEUHE avait épousé en premières noces Martin TEZENAS, lequel décéda avant 1630. Elle se remaria alors à Antoine MARTIN, qui s'occupe désormais des intérêts des enfants du lit TEZENAS.

⁽⁵⁾ «Recueil d'arrêts du Parlement de PARIS par Maître Claude HENRYS, avocat du Roy au bailliage et Présidial de FOREZ, Paris, 1662».

on demande la validité ; lui au contraire soutient qu'il est nul parce qu'il a été reçu par des personnes incapables d'instrumenter... Plus encore le fait qu'il soit fait avec sept témoins, il n'y en a que deux d'entre eux qui aient signé, et le religieux rapporte que les cinq autres témoins ont déclaré ne savoir signé, n'a pu faire ladite déclaration, ni certifier icelle n'a eu aucun vicariat diocésain... Oui ensemble... et arrêt dans le même sens...».

Ce procès contenait plusieurs éléments :

- Un problème de captation, de la part des religieux (si les intimés en appel ont raison comme l'arrêt en décide !) ;

- Un problème de capacité, on pouvait admettre, vu les circonstances, qu'un religieux reçoive un testament avec vicariat. Sans vicariat cela lui était impossible, de plus, il n'avait pas la capacité de constater que certains témoins ne savaient pas signer.

En suite de ces procès eurent lieu les transactions reçues Bessonnet, notaire les 8 avril 1645 et 31 octobre 1646. Une nouvelle sentence rendue contre Pierre DEVILLE, du 29 mai 1637, l'écarta de la succession au profit de sa belle-mère Jeanne VIAL, veuve de Michel de La VEUHE.

Pourquoi Antoinette BOUSSET, fille de Louise de La VEUHE, partage l'hoirie de Gabriel avec ses oncle et tantes en 1645, alors qu'elle ne figure plus parmi les copartageants en 1646 ? aurait-elle aussi renoncé ? par soucis de conscience ? Un tableau représentant la dévolution de la succession lors des transactions de 1645 et 1646 sera figuré en fin de ce mémoire.

BRANCHE B (1603-1742)

I. **Michel de La VEUHE**, auteur de la branche la plus durable, est cité dès 1603, et le 5 janvier 1605 avec ses frères dans une quittance pour Jean PIGNOL. Marchand, notable de Saint-Etienne en 1628, il assiste au testament de son gendre Pierre DEVILLE le 24 octobre 1629 et est déjà mort le 22 janvier 1630 sans doute de maladie contagieuse. C'est en tant que marchand-ferrattier qu'il achète le 17 janvier 1619 un pré appelé « Clos Thibault » pour l'établissement d'un couvent de Capucins pour 1500 livres (reçu Mathevon, notaire), en présence de Jacques d'URFÉ et de Louis de SAINT-PRIEST. De son épouse Jeanne VIAL⁽⁶⁾, décédée peu avant 1648, et curatrice de ses enfants, il avait eu :

1°) **Antoinette**, mariée avant 1623 à Pierre DEVILLE⁽⁷⁾, marchand qui testa en 1629 (reçu Bessonnet, notaire) ; est toujours vivante en 1646. On leur connaît pour enfants :

A) Agathe, née en 1623, morte avant 1629 ;

B) Jean, vivant en 1629, marié par contrat le 12 mai 1658 (reçu Bessonnet) à Catherine JACQUIER, fille de Jean, notaire, et d'Agathe MATHEVON ;

C) Jacques, vivant en 1629 ;

⁽⁶⁾ Ancienne famille de la région dont : Barthélémy qui fonde en rente en 1548 (reçu de Fontville, notaire) ; Marguerite VIAL qui épouse Martin DEVILLE en 1644, est soeur d'un Guillaume VIAL.

⁽⁷⁾ Famille souche aux très nombreuses ramifications dont les parents sont : Pierre DEVILLE (mort avant 1628) et Anne PIGNOL, ayant eu aussi Jacques, Jeanne et Catherine.

- D) Noël, mort avant 1669 ;
- E) François, mort après 1669 ;
- F) Françoise, née en 1635 ;
- G) Pierre, né en 1637, vivant en 1683, père d'Antoine DEVILLE et de Jacques DEVILLE marié à Claire de COLOMB d'où : Antoine DEVILLE, élu en l'Election de Saint-Etienne en 1700 ;
- H) Claudine, née en 1639, mariée le 7 février 1669 (contrat reçu Bessonnet) à Michel CARRIER, fils de Claude et de Catherine PONCETON ;

2°) **Jacques**, qui suit ;

3°) **Catherine**, citée en 1623, testa par deux fois le 19 novembre 1631 (reçu Bessonnet), sans enfant et veuve d'Antoine LARDIER dit le jeune, marchand. Elle avait eu une fille morte en bas âge : Jeanne, née en 1622, dont son aïeule maternelle fut la marraine ;

4°) **François**, cadet, né vers 1612, célibataire et marchand. Mort le 23 octobre 1683 et inhumé le 27, en présence de Pierre DEVILLE, neveu, Antoine DEVILLE, petit-neveu, et de Maître Gabriel TEZENAS, cousin. Il avait testé le 26 février 1639 en faveur des pauvres de l'hôtel-Dieu et des proches parents en faisant son héritière universelle Antoinette, sa soeur, femme de Pierre DEVILLE (reçu Bessonnet).

II. **Jacques de La VEUHE**, mort avant le 26 février 1639, marchand, épousa Gabrielle du COING, laquelle testa le 24 juillet 1658, et se remaria à Jean MORET, docteur en médecine de Saint-Etienne. Il eut :

1°) **Pierre**, qui suit ;

2°) **Michel**, né en 1623.

III. **Pierre de La VEUHE**, encore célibataire quand il teste le 23 décembre 1640 (reçu Desvernays) faisant pour ses héritiers notamment sa mère et son aïeule paternelle. Il mourut en 1712 âgé de plus de 90 ans. On sait qu'il fut marchand ferratier de Saint-Etienne en la rue Roannel, et imposé en 1664 pour 4 livres. Echevin, et l'un des juges de la Police, il est cité dans ses fonctions pour la dernière fois en 1706. Sa première femme fut Antoinette MICHEL épousée par contrat reçu Valancier et Buhet, notaires, le 6 juillet 1654, fille de feu Antoine, marchand de Saint-Bonnet-le-Château, et de Lucrece FAURE. Elle testa le 12 novembre 1659. Sa seconde épouse fut Jeanne ALLEON (contrat reçu Desvernays et Valancier du 19 mai 1660), fille d'Henry, et d'Hélène FALQUE, laquelle est morte le 4 octobre 1677.

Du premier lit :

1°) **Paul**, né avant 1659 ;

2°) **Henry**, né avant 1659 ;

3°) **Pierre** ? ;

4°) **Paul**, baptisé le 1er novembre 1657 ;

5°) **Marguerite**, baptisée le 18 novembre 1658.

Du second lit :

6°) **Gabrielle**, qui suivra ;

7°) **Henry**, qui suit ;

8°) **Louis** (1664-1686) ;

9°) **Jean**, baptisé le 15 mars 1666 ;

10°) **Pierre**, baptisé le 27 mars 1673, eut pour parrain Pierre de La VEUHE, et pour marraine Marie DUCOING, femme de Paul MONTMAIN ;

11°) **Catherine** (1673-1677).

IV. Henry de La VEUHE (1er mars 1669⁽⁹⁾-4 juin 1740), marchand, Officier de la Cible et Commissaire aux inventaires de la ville et sénéchaussée de Saint-Etienne en 1712. Il avait été échevin en 1698, peu avant de fonder, en 1700, avec sa soeur, 184 messes à la Grande Eglise, au capital de 2000 livres. De son mariage célébré à N. D. de Saint-Etienne le 1er février 1690 avec Françoise BELLACLAT, il n'eut pas d'enfant (contrat reçu Trablaine du 19 janvier 1690). Elle était fille de Martin, marchand et bourgeois, et de Marguerite BOSSILLOL, dotée de 3500 livres au contrat, plus 2000 livres au testament de son père du 26 décembre 1696. Le décès sans postérité d'Henry avait réuni tout le patrimoine des La VEUHE de Saint-Etienne sur la seule tête de sa soeur, Gabrielle, qui en fit un excellent usage.

IV-bis. Gabrielle de La VEUHE, l'une des figures les plus marquantes du début du XVIII^e siècle à Saint-Etienne. Baptisée le 21 août 1661, eut pour parrain Henry ALLEON, et pour marraine Gabrielle du COING, son aïeule, alors veuve MORET. Célibataire en août 1740, elle hérite de son frère, suite à un transfert de mobilier avec sa belle-soeur, Françoise BELLACLAT, de 10000 livres, plus une maison Place Roannel qu'elle donna aux soeurs de Saint-Charles.

Mlle de La VEUHE jouissait d'une fortune acquise. Elle est commerçante, «marchande de fer», et multiplie les dons. Non mariée, son frère sans postérité, elle ne se montre que très peu en société. Les minutes de Maître Tremollet nous en apprennent cependant beaucoup sur ses gratifications.

Le Sieur BLACHON avait donné un terrain pour la construction d'une chapelle annexe à La Ricamarie en 1708. Mais le terrible hiver de 1710 retarda tout, alors Mlle de La VEUHE et les soeurs THIOLLIERE qui y avaient leurs maisons de campagne firent bâtir une grande chapelle annexe ouverte le 21 décembre 1711.

Créant les petites écoles de La Ricamarie, elle les dota de revenus sur des terres qu'elle y possédait. Pour la charité elle donna sa belle maison Place Roannel, n°704 au cadastre de 1767. Elle donna 45570 livres de deniers ou rentes au profit des pauvres en 1740. Il s'agit principalement d'un domaine aux Combes, diverses pensions, et fonde la même année 7 lits à l'hôtel-Dieu. Le seul tréfonds des Combes fut vendu au XIX^e siècle près de 800000 francs-or !

Au début de 1737, remarquant « que les forgers du quartier Polignais n'allaient pas volontiers à la Grande Eglise parce qu'il leur déplaisait d'y entrer avec leurs vêtements de travail », elle suscita avec le curé THEVENET la construction d'une chapelle. Le terrain est donné par Jean SAUNIER. Le 8 décembre, la première pierre est bénie, les deniers de construction sont fournis par Mlle de La VEUHE. Elle donna après 6000 livres à la charité à charge de payer les deux tiers du revenu aux écoles de Notre-Dame.

⁽⁹⁾ Son parrain a été Louis MORET.

Il existe d'elle un portrait, visible à la Charité au XIX^e siècle, et qui se trouvait en 1926 dans la salle du conseil des Hospices. Il honore aujourd'hui les locaux d'une association stéphanoise.

Elle s'éteint en testant et instituant les pauvres de la charité pour ses héritiers universels en 1742 au moment où, à Saint-Etienne, « des fortunes scandaleuses se réalisaient »... et meurt le 23 septembre de la même année. Elle est inhumée le 24, à 81 ans. La « plaque de La Veue » à Saint-Etienne doit voir ses dates corrigées en 1661-1742.

BRANCHE C (1590-1691)

I. Honnête Pierre de La VEUHE, marchand de Saint-Etienne, rue Roannel, mort en août 1630. Il épousa en premières noces Marie GRANGER suivant contrat reçu Perret, notaire, le 4 février 1590, laquelle testa le 4 juillet 1593. Sa seconde épouse fut Anne PIGNOL⁽¹⁰⁾, épousée par contrat reçu aux mêmes minutes le 21 août 1593.

Cité avec ses frères en 1603 et 1605, il nous est connu pour être décédé au lieu du Coing, de maladie contagieuse, par suite de l'inventaire dressé après son décès par Maître Desvernays, notaire, le 26 septembre 1630, à la requête de Marcellin TEZENAS, son gendre, et d'Anne de La VEUHE, sa fille. Parmi les pièces citées dans cet inventaire nous retiendrons :

- Quittance pour ledit défunt contre Martin et Marcellin THEZENAS du 9 octobre 1617 ;
- Quittance par Gabriel MATRAT et Louise de La VEUHE, sa fille du 24 octobre 1618 ;
- Convention entre Martin et Marcellin THEZENAS, frères, et leurs femmes, et ledit feu de La VEUHE, du 6 août 1618 ;
- Quittance pour ledit de La VEUHE, contre Jean PIGNOL ;
- Testament de Loyse de La VEUHE du 16 octobre 1629 ;
- Quittance contre Michel de La VEUHE, son frère, du 3 septembre 1603 ;
- Et d'autres pièces.

Ses enfants tous du second lit sans aucun doute, sauf Louise pour laquelle un doute subsiste, et une probable Benoîte (citée supra), furent :

1^o) **Louise**, qui testa les 17 septembre et 23 octobre 1629 (reçus Bessonnet), affligée de mal contagieux et déjà veuve en secondes noces de Gabriel MATRAT, coutelier, lequel avait testé en septembre et décembre 1630⁽¹¹⁾, comme maître coutelier. Son premier époux était Antoine BOUSSET, aussi maître coutelier, dont elle avait eu :

⁽¹⁰⁾ Sont ses proches parents : a) Jean, marchand, marié à Marie METARE, fille de Jean, bourgeois testant le 1er septembre 1629 devant Desvernays et de Catherine ALLARD b) et le cousin germain de ce dernier, autre Jean, tissotier de la Marandinière, qui teste le 25 janvier 1623 (reçu Selyon), ayant épousé Barthélemie MURAT puis Catherine VIALON. On trouve aussi une autre Anne PIGNOL qui, veuve de Pierre DEVILLE, marchand d'armureries, ratifie une donation le 9 décembre 1628 (reçu Selyon).

⁽¹¹⁾ Fils de Pierre et de Claudine GIRARD (veuve DUBOUCHET d'un premier mariage), d'après leur contrat de mariage reçu Selyon, notaire du 10 juin 1628.

- A) Antoinette BOUSSET, mariée à Jacques PEYRET, d'où Laurence, baptisée le 1er janvier 1642 et née le 28 décembre 1641, à Saint-Etienne ;
- B) Pierre BOUSSET, vivant en 1628, mais mort jeune ;
- 2°) **Gabriel**, mort avant 1630, héritier de Jean de La VEUHE, son cousin, en 1628 ;
- 3°) & 4°) **Laurence et Françoise**, qui épousèrent deux frères, Marcellin et Martin THEZENAS avant 1618, voir *infra* leur famille ci-après ;
- 5°) **Antoine**, célibataire, cité en 1637, marchand en 1654 ; il devient notable bourgeois de la rue Roannel où il est imposé en 1661 de 3 livres et 10 sols. Présent le 22 février 1678 au contrat de mariage de sa petite-nièce FLACHAT, il est encore témoin en 1683 au mariage d'une autre petite-nièce, Françoise TEZENAS, qui épouse Sébastien DUFOUR ;
- 6°) **Anne**, épousa en premières noces Jean JACOD, marchand de Saint-Etienne et Maître graveur sur fer ; puis, par contrat reçu Dancer, notaire, le 27 septembre 1646, Claude FLACHAT, marchand, qui avait lui-même testé en 1636, 1646 et 1657 avec codicille en 1658 (un testament ne fait pas mourir !). Ce dernier était veuf d'Agathe BERT⁽¹²⁾, et fils d'Antoine FLACHAT⁽¹³⁾ et d'Agathe des COTZ⁽¹⁴⁾, dont :

Du premier lit :

- A) Laurence JACOD, baptisée le 17 janvier 1638 ;
 B) Françoise JACOD, baptisée le 20 novembre 1639, née le 16 ;

Du second lit :

- C) ? Marcellin FLACHAT, marié à Philiberte GILLIER, père de Jacques FLACHAT, marié en 1665 à Anne DENYS ;
 D) Marie FLACHAT, mariée par contrat du 18 février 1678 (reçu Dancer) à Claude GAULDRION⁽¹⁵⁾, maître chirurgien. Ils testent en 1678 et 1680 ayant six enfants vivants ;
 E) Agathe FLACHAT (morte en 1694) épousa par contrat du 22 juillet 1664 Jean QUINARD⁽¹⁶⁾, marchand, fils d'Antoine et d'Anne ROMANET, dont aussi de nombreux enfants.

Anne de La VEUHE teste, étant la dernière de sa branche, le 7 mai 1691 alors très âgée, pardevant Maître Pellisier, notaire.

⁽¹²⁾ Fille de Maurice et de Simonde MICOL, épousée suivant contrat reçu Selyon du 16 septembre 1623.

⁽¹³⁾ Antoine FLACHAT le jeune, est forgeron (« faure ») à la Guichardière en 1584, avait épousé vers 1575 Agathe des COTZ qui testa veuve en 1616. Ils eurent une nombreuse postérité.

⁽¹⁴⁾ Agathe des COTZ avait pour frères Antoine, laboureur de La Botu, et Gabriel, laboureur de Méons, marié à A. FLACHAT vers 1580. Encore ici une postérité soutenue. Le nom des COTZ est cependant plus répandu à Saint-Etienne à la fin du XVI^e siècle que FLACHAT, tendance qui s'inversera au XVII^e siècle.

⁽¹⁵⁾ Fils de Pierre, bourgeois, et de Claudine LE JUGE.

⁽¹⁶⁾ Voir annexe I.

LES TEZENAS

Tézenas semble admis comme nom de lieu, et dont les porteurs seraient originaires du hameau Thézenac, paroisse de Bas, en Velay. Ce site est un ancien Arx carolingien qui, cité dans l'obituaire de Bas en 1494, exclut toute origine espagnole par le commerce des armes.

Ces Tézenas ne sont pas en revanche des magistrats connus depuis 1388 comme voulait le faire croire M. Testenoire-Lafayette dans son *Histoire de Saint-Etienne*. Ils sont arrivés dans le bassin stéphanois par implantations successives. La première mention en tant que famille date de 1602, mais seulement de 1617 à Saint-Etienne. Evoquons les différentes branches avant d'arriver à celle dite «du Montcel».

A. LES TEZENAS, de Saint-Victor

I. **Mathieu TEZENAS**, né vers 1545-1550, frère d'Eustache, de La Parbory, parrain de son petit-fils en 1602, fut le père des suivants :

- 1°) Eustache, qui suit ;
- 2°) Benoîte, mariée à Maître Barthélémy THIOLLIER, notaire de Bouthéon, d'où : Antoinette ;
- 3°) Jehanne, mariée à Michel de NOERIE, de La Riverie, paroisse de Saint-Maurice ;
- 4°) Clauda, mariée à Etienne de La CHIESE, de Bichisieu d'où :
 - A) Mathia, baptisée le 26 septembre 1604 ;
 - B) Pierre, baptisé le 2 mars 1608 ;
 - C) Jeanne, baptisée le 13 octobre 1611 ;
 - D) Eustache, baptisé le 23 février 1614.

II. **Eustache TEZENAS**, de La Perrotière, épousa Benoîte CETARON, d'une famille qui semble du lieu de Cetaron, paroisse de Saint-Genest-Lerpt, à Saint-Victor, le 8 novembre 1603. Le contrat est reçu par Maître THIOLLIER, notaire de Bouthéon. Ils eurent :

- 1°) Mathieu, baptisé le 14 juin 1602 ;
- 2°) Barthélémy, baptisé le 23 février 1605 ;
- 3°) Jean, baptisé le 16 avril 1607 ;
- 4°) Lionet, suit.

III. **Lionet TEZENAS**, baptisé à Saint-Victor le 14 avril 1613, avait épousé Jeanne BERTHEAS, de Saint-Etienne d'où :

- 1°) Benoîte, morte avant 1710, mariée à Saint-Victor le 10 février 1678 à Jean MASSARDIER le Jeune, contrat reçu Me Brunon, au Chambon d'où : A) Jean l'ainé, granger, marié le 25 novembre 1710 à Agnès CHAPELON, d'où postérité ;
- 2°) Jean, suit.

IV. **Jean TEZENAS**, marié par contrat à Saint-Etienne le 7 novembre 1677 (reçu Desvernays) à Etiennette MARTIN, fille de Martin et d'Antoinette PIAUD.

B. Des TEZENAS épars

Paraissant dans les registres paroissiaux de Saint-Etienne et les minutes des notaires de cette ville.

a) **Jeanne TEZENAS**, mariée à Benoît ARNAUD, dont : Jean, né en 1633 ; Denis, né en 1636 ; et Marie, au service d'Antoine de SAVOYE, qui épouse par contrat en 1657 (reçu Bessonnet) Jean FULCHIRON ;

b) **Jean TEZENAS**, marié à Colombe ROCHE. Cité en 1633, il a pour enfants :

- Jean, né en 1641 ;
- Antoine, journalier, marié à l'âge de 22 ans à Saint-Etienne le 22 juillet 1669 (contrat d'avril 1669 reçu Bessonnet), à Marie PRALONG, fille de Claude et de Marie DURY d'où :
 - * Sibille, 3 juin 1670 ;
 - * Hugues, 23 mai 1673 ;
 - * Jean-Baptiste, 9 mars 1676 ;
- et Jacques, qui suit.

II. **Jacques TEZENAS**, né en 1638, épousa Claudine DENIS, soeur de Louis, dont il eut :

- 1°) Denis, né en 1660 ;
- 2°) Catherine, née en 1662 ;
- 3°) Marie (1665-1668) ;
- 4°) Philippe (1668-1669) ;
- 5°) Claudine, mariée à Saint-Etienne pardevant Maître Bessonnet le 20 janvier 1697 à Jean PERRIN, coutelier, fils de Romain et de Jeanne MARANCHON ;
- 6°) Claudine, mariée le 26 avril 1729 à Pierre PAPODON, fils de Léonard et d'Anne CLARMONDON.

c) **Isabeau TEZENAS**, mariée vers 1595 à André DUPLEIX, d'où : François DUPLEIX, marié en 1621 (contrat reçu Bessonnet) à Rose RAVIER.

d) **Louise TEZENAS**, mariée à Charles GALLOT ou VALLOT, peut-être nièce de Jean TEZENAS qui teste en 1649 (voir C. ci-après) d'où : Etienne, né en 1633 ; Françoise, née en 1636 ; Charles, né en 1638 et Catherine, née en 1640.

e) **Benoîte TEZENAS** (fille d'Etienne ? C. ci-après) qui teste le 22 décembre 1665 (reçu Bessonnet), veuve de Mathieu FROMAGE, dont : Benoîte FROMAGE, mariée à un FRECONNET en 1674 (contrat reçu Dupré, notaire).

C. Les TEZENAS, faures

I. Commençons par **Etienne TEZENAS**, voiturier, né vers 1550, époux de Gabrielle GUYOSSON, laquelle est déjà veuve en 1635. Sont nés de cette union :

- 1°) Jean, qui suit ;
- 2°) Gabrielle, qui épouse par contrat du 23 avril 1635 (reçu Bessonnet) Thomas BAULT, maître bâtier d'où :
 - A) Jean, né en 1636, parrain J. Tézenas.

II. **Jean TEZENAS**, né vers 1575-1580, faure, cité en 1646, testait en âge avancé le 27 octobre 1649 (reçu Pellissier, notaire). De son épouse, Marie POLICARD ou POLLIACARD, il avait eu :

- 1°) Etienne, qui suit ;
- 2°) Marie, mariée à Denis BOYRON, puis à François GRAILLON en secondes noces. Elle eut :
 - A) Denis BOYRON ;
 - B) Annet BOYRON, marié en 1683 (contrat reçu Pellissier) à Denise SAUTON ;
 - C) Antoinette GRAILLON, née en 1640 ;
 - D) Marie GRAILLON, mariée en 1682 (contrat reçu Pellissier), à Jean TOULIEU, cadet, fils de Jean et de Françoise FAURON ;
- 3°) Gabrielle, mariée à Denis CHOMIER (fils d'Antoine et d'Antoinette MONTAIGNON), eut :
 - A) Marie, née en 1623 ;
 - B) Antoine, né en 1630 ;
 - C) Pierre, né en 1635 ;
 - D) Antoinette, née en 1638 ;
 - E) Etienne, né en 1640 (b. 1641) ;
 - F) Claudine, mariée par contrat en 1669 (reçu Bessonnet) à Claude DELORME ;
- 4°) Marie, née en 1622.

III. **Etienne TEZENAS**, faure, cité avec son père en 1646, mais aussi dès 1633, fut l'époux de Jeanne BADOIT ou BADOICT, dont il eut :

- 1°) Etienne, né en 1633 ;
- 2°) Laurent, né en 1636 ;
- 3°) Jean, né en 1638 (signé au registre lors du baptême le 31 janvier : Pierre Tézenas).

D. Les TEZENAS du CHAMBON

I. **Martin TEZENAS**, né vers 1675, est manufacturier, paroisse du Chambon en Forez, et son épouse se nomme Jeanne DUSSURGET de laquelle est né :

II. **Pierre TEZENAS**, né vers 1710-1715, forgeron de lances, mort le 15 février 1775 âgé de 65 ans et inhumé le 16 au Chambon, qui avait épousé à

Notre-Dame le 25 août 1741 Louise TOMACHON, fille de Martin et de Marguerite GALLIAND, dont :

- 1°) François TEZENAS, fourbisseur en 1775 ;
- 2°) Françoise, mariée le 27 novembre 1769 (contrat reçu Piard) à Denis GOULLILOUD, limeur rue Tarentaise à Saint-Etienne.

E. Les TEZENAS, souche de ceux du Montcel

L'acte selon lequel un Pierre TEZENAS aurait épousé en 1604 une Germaine MATHEVON de CURNIEU n'a, semble-t-il, jamais existé. Un Pierre TEZENAS a pu épouser une MATHEVON, des laboureurs de Saint-Etienne.

De plus, la filiation interdit la date de 1604, puisque Martin et Marcellin, frères assurés, et dits fils des précédents, étaient déjà non seulement majeurs en 1617, mais mariés tous les deux.

Enfin, les origines sociales des TEZENAS (couteliers depuis au moins 1580) empêcheraient qu'ils contractassent de telles alliances : les deux soeurs de La VEUHE, fille d'un Honnête marchand de Saint-Etienne, sont plus de leur rang.

Autant dire que je ne suis pas le premier à avoir recherché ce fameux acte de 1604. Monsieur FRECON s'en était enquis auprès d'Emile SALOMON. Ce dernier, dans une lettre de 1916 à Lyon (sur papier à en-tête de l'Action Française), lui répondait ceci :

« Monsieur Tézenas du Montcel n'a pas les contrats de mariage Tézenas-Mathevon de Curnieu et La Veuhe. Ces deux pièces ont été fournies par La Tour-Varan qui les mentionne peut-être dans son Armorial et Généalogies ? »

Cette lettre est conservée aux Archives Départementales du Rhône, sous la cote 2MI2(R22) à l'article Tézenas du fonds Frécon.

Or, Monsieur de La TOUR-VARAN n'avait sans doute pas pris la précaution de vérifier la documentation qui lui était présentée.

Pour en finir, signalons que toutes les généalogies MATHEVON de CURNIEU ne font état d'aucune alliance avec un TEZENAS, malgré la notoriété de cet acte imaginaire.

Quelques proches parents

Ces Tézenas sont proches parents de ceux figurés ci-avant sous le C., il ne fait pas de doute qu'il y ait une souche commune à cette famille vers 1450 ou 1480 et bien plus récemment pour cette branche avec la suivante.

Citons donc auparavant une branche proche parente de celle alliée aux La Veuhe qui commence par un **Pierre TEZENAS**, cité en 1629, possible frère de Georges TEZENAS (père présumé de Martin et Marcellin) paraissant être l'auteur de :

- 1°) Marie, mariée à un PEYRET ;
- 2°) Claudine, mariée à Louis GOUNOD, mère de Pierre né en 1629 ;
- 3°) Etienne, suit ;

II. **Etienne TEZENAS**, né vers 1618, mourut le 10 mars 1679, âgé de 60 ans, époux de Jeanne GRAS (1619-1683), qui lui donna :

III. **Denis TEZENAS**, marié le 28 février 1672, en présence de Jean TEZENAS, prêtre (branche du Montcel), à Marie THIVELIER, fille de Jean et de Marguerite LOUISON. Il fut inhumé à Saint-Etienne le 10 août 1693 âgé de 45 ans. D'où :

- 1°) Marguerite, 1673 ;
- 2°) Jeanne, 1676 ;
- 3°) Jacques (1679+1679) ;
- 4°) Marie, née en mai 1680, eut pour marraine Marie DUTREUIL de RHINS, femme de Me Gabriel TEZENAS ;
- 5°) Claude (ca 1682+1694) ;
- 6°) Marie (1684-1694) ;
- 7°) Claude, 1686 ;
- 8°) Benoît, 1690.

LES TEZENAS DU MONTCEL

I. **Georges TEZENAS**, né vers 1565, maître coutelier de Saint-Etienne, mort avant le 13 décembre 1620, épousa Catherine JOLLIVET, d'une famille souche, Stéphanoise. Cette dernière est marraine des deux enfants de Martin et Marcellin TEZENAS en 1620 et 1623. Le parrain étant dans les deux cas l'aïeul maternel de La Veuhe, la qualité de la marraine nous laisse supposer sans grand aléa qu'ils furent les parents de :

- 1°) Martin, qui suit ;
- 2°) Marcellin, qui suivra.

II. **Martin TEZENAS**, né vers 1592, est coutelier de formation, puis à partir de 1620, cité comme monteur d'arquebuses. Il quitta le 9 octobre 1617 (la dote de son épouse) pour son beau-père Pierre de La VEUHE, et passe une convention avec son frère Marcellin au sujet de leurs épouses La Veuhe le 6 août 1618. Son épouse est Françoise de La VEUHE, fille de Pierre et d'Anne PIGNOL. Vivant en 1628, il est déjà mort en 1633 (emporté par la peste ?). Son épouse se remarie alors à Antoine MARTIN, avant 1634, qui s'occupe toujours en 1644 des intérêts des enfants du lit Tézenas. On connaît comme enfants nés de ces deux unions :

- 1°) Pierre TEZENAS, qui suit ;
- 2°) Anne TEZENAS, baptisée le 1er janvier 1624 ;
- 3°) Catherine MARTIN, née en 1638 ;
- 4°) Antoine MARTIN, marié en 1662 à Louise GUILLAUME, fille de Jacques et d'Isabeau BERT (ou BREAS) ;
- 5°) Claudine MARTIN, mariée en 1658 à Valentin MICHEL, fils d'Antoine et de Marie COLLET.

III. **Pierre TEZENAS**, baptisé à Saint-Etienne le 13 décembre 1620, eut pour parrain son aïeul Pierre de La VEUHE, et pour marraine Catherine

JOLLIVET, veuve de Georges TEZENAS. Faiseur de rouets d'arquebuses, il testa le 11 août 1668 (reçu Desvernays). En premières noces il épousa suivant contrat du 19 octobre 1644 (reçu Perret, notaire) Anne DIGNARON, fille de Louis et de Louise GUILLAUME, puis, suivant contrat du 28 avril 1653 (reçu Dancer), Françoise BERNIER, fille de Barthélémy et de Françoise GRAND. Desquels mariages sont issus :

- 1°) Antoine, qui suit (premier lit) ;
- 2°) Jean-Baptiste, b. 5 juin 1656, mort avant 1668 ;
- 3°) Catherine, b. 8 février 1658, mariée à N.D. de Saint-Etienne le 16 février 1681 à Pierre GIRIN ou GIRON, puis remariée le 28 janvier 1696 par contrat reçu Bessonnet à Jean de CHUZEVILLE ;
- 4°) Françoise, b. 5 juin 1659, mariée le 12 octobre 1678 à N.D. de Saint-Etienne à Claude BERAUD, fils d'Antoine, de Bourg-Argental, et de Marguerite BERTHIER ;
- 5°) Gabriel, b. 3 juillet 1661, mort avant 1668 ;
- 6°) Antoine, b. 23 août 1665, mort avant 1668 ;
- 7°) Jeanne, b. 27 octobre 1667, mariée à Lyon le 25 septembre 1695 à François GINGAUD ;
- 8°) Françoise, peut-être l'aînée des enfants du second lit, qui épousa le 19 août 1681 à ND de Saint-Etienne Pierre PIGNAUD.

IV. **Antoine TEZENAS**, arquebusier, qui épouse à ND de Saint-Etienne le 13 février 1681 (contrat reçu Desvernays du 31 janvier 1681) Catherine SEYNARD, fille de Pierre, laquelle veuve, se remarie le 3 février 1695 (contrat reçu Pellissier du 20 janvier 1695) à Pierre TERRASSE, maître escrivain. Il testa le 19 novembre 1687 ayant eu :

- 1°) Pierre (1686+1688) ;
- 2°) Catherine, 1682, vivante en 1721 ;
- 3°) Autre Catherine, 1684, vivante en 1721.

Ainsi se termina la branche de Martin TEZENAS, sans postérité du nom. Au contraire, celle de son frère devait, elle, passer à la postérité.

II. **Marcellin TEZENAS**, né vers 1594, coutelier encore en 1634, plaide ses faibles ressources lors du procès de La Veuhe au Parlement de Paris. Il teste le 3 janvier 1659 (reçu Dancer) comme Maître arquebusier, et mourut avant le 30 novembre 1660. Il quittance (la dot de son épouse) avec son frère Martin le 9 octobre 1617, son beau-père Pierre de La VEUHE, et passe une convention également avec son frère au sujet de leurs épouses La Veuhe le 6 août 1618. Son épouse est Laurence de La VEUHE, née vers 1601, et inhumée le 25 avril 1675, âgée de plus de 73 ans, à Saint-Etienne, fille de Pierre et d'Anne PIGNOL. De ce mariage sont nés :

- 1°) Pierre, qui suit ;
- 2°) Martin, qui suivra ;
- 3°) Antoinette, b. 9 février 1631, qui épousa par contrat (reçu Dancer) le 5 novembre 1660 Claude FAURE, un Lyonnais ;
- 4°) Catherine, b. 15 février 1633, qui épousa par contrat du 22 avril 1654 (reçu Dancer) Louis GOUNOD, fils de Jean et de Julienne TOULON.

Louis GOUNOD testa le 9 septembre 1680, et son épouse le 7 novembre 1685 (reçu Pion), laquelle décéda le 2 février 1712 dont :

A) Clair, qui épouse par contrat (reçu Desvernays) le 29 mars 1681 Benoîte DALLIER, né en 1657 ;

B) Jean, 1662 ; C) Laurent, 1664 ; D) Louis, 1664 ; E) Pierre, 1659, marié à ND de Saint-Etienne le 11 novembre 1698 à Rose VALANCIER (contrat reçu Pion du 23 octobre 1698) ; F) Martin, 1666 ; G) Antoine, 1667, habite Paris et y fit très certainement souche ; H) Marguerite, 1669 ; I) Françoise, 1670 ; J) Isabeau.

Louis GOUNOD meurt le 14 septembre 1680, son fils Laurent est alors procureur.

5°) Antoine, qui suivra ;

6°) Jean, b. 24 septembre 1637, prêtre prenant la possession de la prébende Sainte-Anne le 9 mai 1678 (reçu Dupré), commis curé de La Tour-en-Jarez en 1688 et 1690 ;

7°) Gabriel, le dernier des enfants, né le premier avril 1640 et mort le 12 avril 1700. Il épousa le 10 août 1672 à ND de Saint-Etienne (contrat du 24 juillet reçu Dancer) Marie DUTREUIL de RHINS. Juge de la juridiction de la Valette en 1678 et 1690. La descendance prit le nom du Montcel, que nous ne développerons pas puisqu'elle a été publiée en 1948 par M. Paul TEZENAS du MONTCEL, « Une Famille française... ».

III. Pierre TEZENAS, b. 17 septembre 1623 eut pour parrain Pierre de La VEUHE, son aïeul, et pour marraine Catherine JOLLIVET, veuve de Georges TEZENAS, mourut avant 1689. C'est comme arquebusier qu'il épouse par contrat reçu Pilochery, notaire à Lyon, le 30 octobre 1660, Françoise FAURE, fille de François, horloger, et d'Isabeau PHILLIX d'où :

1°) Isabeau, b. 10 août 1661 ;

2°) Jeanne, b. 19 novembre 1665 ;

3°) Antoine, + 6 novembre 1668 ;

4°) François, qui suit ;

5°) N., + en 1669 ;

6°) Catherine, b. 29 septembre 1669 ;

7°) Marie-Thérèse, b. 16 septembre 1672 ;

8°) Joseph (22 septembre 1675+3 octobre 1675).

IV. François TEZENAS, b. 3 septembre 1668, praticien puis procureur du Roy en l'Election de Saint-Etienne, épousa à Saint-Etienne le 9 janvier 1689 Jeanne RANCHON, fille de Fleury, marchand, et d'Antoinette BONNET dont :

1°) Flory François (1689-1690) ;

2°) Pierre-François, 1690 ;

3°) Antoine (1692+1693) ;

4°) Marie, 1693.

III. Martin TEZENAS, né vers 1629-1630, inhumé à Saint-Etienne le 9 mai 1693 âgé de 62 ans, en son vivant arquebusier, avait épousé à Lyon le 30 octobre 1660 (contrat reçu Pilochery, notaire) Catherine FAURE, soeur de Françoise, et fille de François, horloger et d'Isabeau PHILLIX. Elle mourut à Saint-Etienne le 25 avril 1680, âgée de 44 ans. Sont nés de ce mariage :

1°) Marie, b. 26 octobre 1661, morte le 21 octobre 1734, mariée le 24 février 1683 à Joachim PORRO, perruquier de la paroisse Sainte-Croix de Lyon, fils de feu François, orfèvre et de Catherine BALMONT dont :

A) Jean-Baptiste, b. 17 mars 1685, marié à N.D. de Saint-Etienne le 19 août 1708 à Madeleine BONAND, fille de feu Jean-Baptiste et de Jeanne JACOB ;

B) Marie, b. 17 novembre 1683 ;

2°) Françoise, b. 8 octobre 1662, morte le 22 septembre 1694, épousa à N.D. de Saint-Etienne le 10 février 1688 Eustache SALICHON, menuisier, elle avait pourtant du épouser le 4 mai 1685 Sébastien DUFOUR, armurier, fils de Pierre et d'Isabeau GIRON, en premières noces (à moins qu'il n'y ait deux Françoise) ayant eu de ce lit :

A) Françoise, mariée en 1715 à Joseph Marie de TARDY de MONTRAVEL ;

3°) Catherine, b. 10 octobre 1664, épousa le 27 août 1687 Claude BOURG, marchand, d'où :

A) Jean, 13 septembre 1689 ;

B) Marguerite, mariée à ND le 17 octobre 1727 à Antoine HILAIRE, fils de feu Jean, de Sainte-Sigolène, et de feu Catherine TARDY ;

4°) Jeanne-Isabeau, b. 13 septembre 1666, épousa Gabriel DUFOUR ;

5°) Anne, b. 13 juin 1668 ;

6°) Gabriel, qui suit ;

7°) Eléazar (19 mars 1672-23 septembre 1672) ;

8°) Jean, b. 6 juillet 1673 ;

9°) François, qui suivra.

IV. **Gabriel TEZENAS**, b. le 1er novembre 1669, né le 30 octobre, mort le 25 janvier 1728 et inhumé à N.D. de Saint-Etienne le 26 suivant, ayant testé (reçu Trablaine, notaire) le 21 décembre 1727, comme Maître canonier. Il avait épousé le 1er novembre 1694 à N.D. Catherine GUILLERMIN (qui testa le 25 avril 1737 reçu Trablaine) morte le 9 novembre 1742, fille d'Antoine et d'Hélène FLACHAT⁽¹⁷⁾ Sont nés de cette union :

1°) Jean, qui suit ;

2°) Jacques, qui suivra ;

3°) Jean-Baptiste, qui suivra ;

4°) Antoinette Marie, b. 13 mai 1700 ;

5°) Françoise, b. 7 septembre 1701 ;

6°) Marie-Blanche, b. 7 octobre 1702, héritière universelle de sa mère suivant son testament susvisé. Elle fut inhumée le 12 septembre 1771 dans la nef de l'église paroissiale de N.D. de Saint-Etienne où elle avait épousé le 13 juillet 1730 Pierre GIRARD (mort le 14 septembre 1739, inh. à N.D.), fils de Jean et de Marguerite GOULLIoud, vivant depuis deux ans à Saint-Etienne, marchand-armurier-arquebusier ; puis se remaria (veuve le 14 septembre 1739) le 1er mai 1743 (contrat reçu Trablaine du 24 avril) à Armand COUPAT, marchand d'Andance en Vivarais, fils de feu

⁽¹⁷⁾ Elle-même fille d'Antoine FLACHAT et de Blanche PIERREFORT. Antoine fils d'autre Antoine et d'Agathe des COTZ, cités *supra*.

Charles, procureur ès-cour d'Annonay, et de Françoise de PEYSSONNEAULX. Du premier lit :

- A) Pierre, 12 avril 1731 ;
- B) Jean, 26 juin 1732 ;
- C) Jean-Pierre, 28 juin 1734 ;
- D) Jean-Baptiste, 14 mars 1735 ;
- E) André, 27 février 1736 ;
- F) Philippe, 18 mars 1737 ;

V. **Jean TEZENAS** (b. 23 octobre 1695-†24 février 1733), marié à Saint-Etienne le 5 juin 1720 à Louise BERTON, fille de Georges et de Marie MARTOUREY, dont :

- 1°) Gabriel, qui suit ;
- 2°) Marie (20 mars 1724-31 octobre 1751), mariée le 2 août 1746 (contrat reçu Piaud, notaire du 6 juillet) à Jacques COLOMB, fils de Jean-Baptiste et de Gabrielle Marie COIGNET ;
- 3°) Jean-Baptiste, 26 mai 1725 ;
- 4°) **Jean TEZENAS** (1er avril 1730-12 février 1772), armurier, marié le 6 mars 1753 à Catherine LABROSSE, fille d'Antoine, molinier, et de Catherine BENEYTON ; puis à N.D. le 29 juillet 1755 à Claudine COUCHON, fille de feu Pierre et de Rose MERLAT, de Cellieu dont :
 - A) Catherine, 28 avril 1765 ;
- 5°) Noël, 1er avril 1730 ;
- 6°) Marie (9 avril 1732-1er décembre 1736) ;
- 7°) Un autre Jean.

VI. **Gabriel TEZENAS**, ciseleur, né le 21 mai 1721 et mort avant 1784, épousa le 14 juin 1740 (contrat reçu Trablaine du 29 mai) Marie PERRET, fille de feu Clair et de Marie ROSET, puis en secondes noces, le 27 mai 1766 Marie Anne DUBOUCHET, fille de Sébastien et de Claudine GIDROL, veuve de Louis DEVAUX. Du premier lit :

- 1°) Amand, qui suit ;
 - 2°) **Jacques TEZENAS**, fourbisseur et ciseleur, marié le 25 août 1777 par contrat (reçu Piard) à Marguerite VIALLETON, limeuse de fourchettes, fille de feu Antoine et de Marie VEYSSON dont :
 - A) Jean-Baptiste (1778-1779) ;
 - 3°) Benoît (1741-1745) ;
 - 4°) Marie, 1743, mariée à Antoine JACOD ;
 - 5°) **Jean-Baptiste TEZENAS**, 1745, épousa le 14 janvier 1766 (contrat reçu Piard du 28 décembre 1765) Marie BUISSON, fille de feu Jean-Baptiste et de Marguerite APOTHICAIRE ;
 - 6°) Jacques, 1746 ;
 - 7°) Marguerite (1748-1750) ;
 - 8°) Agathe (1749-1750) ;
 - 9°) Jacques, 1751 ;
 - 10°) Amand, 1753 ;
 - 11°) Pierre, qui suivra ;
 - 12°) Jeanne-Marie (1755-1758) ;
- Du second lit : 13°) Benoît, qui suivra.

LES TEZENAS DE LYON

VII. **Amand TEZENAS**, fils du précédent, ciseleur, épousa en premières noces, le 25 janvier 1774 (contrat reçu Piard), Agathe SEYVE, fille de Jean-Baptiste, faiseur de machines à café, et de Catherine DESCREUX, puis en secondes noces, à Lyon, le 7 janvier 1786, Jeanne Marie ALLOIGNET, fille de Pierre-Joseph, Maître tireur d'Or, et de Charlotte PITRAT, de la paroisse de Saint-Pierre & Saint-Saturnin dont :

Du premier lit :

1° Jean-Baptiste (1776+1776) ;

2° Marie, 1780 ;

Du second lit :

3° Jeanne-Marie, 1786 ;

4° Claudine, 1787 ;

5° Antoine, 1789 ;

6° Marie, 1790, mariée à Lyon en 1811 à Jean Etienne BENOIT, de Messimy, fils de Jean-Baptiste et de Pierrette BRUN ;

7° Marie, 1791 ;

8° et 9° Pierre et Jean-Baptiste, jumeaux nés et morts en 1791.

VII-bis. **Pierre ou Jean-Pierre TEZENAS**, né le 5 mai 1754, épousa Marie-Thérèse MEUNIER, fille de Pierre, menuisier, et de feu Adrienne BUFFAVANT, de la Dombes, après remise du curé de Saint-Nizier de Lyon en date du 14 novembre 1784. L'époux est alors fabricant de boutons. On leur connaît un fils :

1° Jean-Baptiste, Lyon 18 septembre 1790 ;

VII-ter. **Benoît TEZENAS**, né le 11 août 1767 à Saint-Etienne, tourneur de boutons, épousa Jeanne BOURNIQUE dont il eut deux fils :

1° Jacques (Lyon 1791-1791) ;

2° Jean-Pierre (Lyon 1792-1792).



V-bis. **(Jean)-Jacques TEZENAS**, né le 21 septembre 1697, armurier, épousa, le 29 octobre 1724, Andrée GOURGOULLIAT, fille de Jean, armurier et de Claudine BERGER d'où :

1° Gabriel, qui suit ;

2° Catherine, 1727 ;

3° Marguerite, 1728, mariée à ND le 27 avril 1751 (contrat reçu Trablaine du 21 avril) à Barthélémy CHALEYER, fourbisseur, veuf, et fils de François et de Catherine GARDE. Elle mourut le 24 avril 1789. Dont :

A) Jean-Louis, négociant, marié le 19 juin 1792 à Marie DELAROA ;

B) Jean-François ;

C) N. prêtre ;

D) Catherine, mariée à Antoine CHAPELON ;

E) Arnaud, prêtre bénédictin ;

F) Françoise, mariée en 1788 à Jean CHAPELON ;

G) Autre Catherine, mariée à Antoine PASCAL, négociant en fer à Saint-Etienne.

4°) Louise, 1730 ;

5°) Claudine, 1731 ;

6°) Marie, 1732 ;

7°) André, qui suit ;

8°) Madeleine (1736-1750) ;

9°) Jean-Baptiste (1738-1740) ;

10°) Denis, 1739 ;

11°) Antoinette (1741-1743).

VI. **Gabriel TEZENAS**, armurier, né le 16 août 1725 et mort le 28 juillet 1792, ayant épousé le 11 juin 1748 (contrat reçu Trablaine du 23 mai) Claudine MICHEL, fille de Jean-Baptiste et de Jeanne GUILLON, eut de son épouse :

1°) Jacques, 2 juin 1756 ;

2°) Gabriel, 25 juin 1757 ;

3°) Antoine, 12 octobre 1758 ;

4°) Pierre (8 octobre 1759-8 janvier 1763) ;

5°) Anne (10 juin 1761-21 août 1780) ;

6°) Amand, 30 janvier 1763 ;

7°) Marie, 13 janvier 1768 ;

8°) Madeleine (1er mars 1771-4 avril 1776) ;

9°) Catherine, 25 octobre 1774.

VI-bis. **André TEZENAS**, marchand armurier, né le 21 novembre 1734, épousa à N.D. le 27 mai 1755 (contrat reçu Trablaine du 10 mai 1755) Catherine MARCELLIN, fille de Louis-Gabriel et de Françoise AVRIL. On leur connaît les enfants suivants :

1°) Jeanne, 3 avril 1749 ;

2°) Andrée Thérèse, 25 avril 1750 ;

3°) Catherine, 18 mai 1751, mariée à N.D. le 7 janvier 1777 (contrat reçu Arnaud, notaire, du 29 décembre 1776) à Jean-Baptiste GUICHARD, marchand, fils de Claude et d'Antoinette FAUGET, de Saint-Chamond, et veuf de Marie-Anne BERTHEAS ;

4°) André (1752-1756) ;

5°) Madeleine, 6 mai 1753 ;

6°) Marie-Catherine (1755-1758) ;

7°) Antoinette, 17 octobre 1759, mariée le 6 juin 1786 (contrat reçu Chomat, notaire du 21 mai) à Jean ALLARY, marchand, fils d'Antoine et de Catherine Françoise LAFORGE ;

8°) Claudine, 9 mai 1758 ;

9°) Antoine, qui suit ;

10°) Jean-Denis, 22 octobre 1760 ;

11°) Denise, 18 décembre 1761 ;

12°) Antoinette Marie (1763-1765) ;

13°) Philibert (1765-1774) ;

14°) Marie (1767-1771).

VII. **Antoine TEZENAS**, marchand armurier, né le 24 août 1759, baptisé le même jour, épousa Jeanne Marie BENEVEND, fille de Pierre et de Rose GABRIEL, d'où :

- 1°) Gabrielle, 30 novembre 1789 ;
- 2°) Claudine Jeanne Marie Pierrette, 26 octobre 1790 ;
- 3°) François Gabriel Antoine, 20 septembre 1791 ;
- 4°) Marie Victoire, 1er novembre 1792 ;
- 5°) Antoinette, mariée le 8 juin 1818 à Jean-Baptiste MONDON ;
- 6°) Joseph, qui suit ;
- 7°) Joseph Jean Baptiste, 3 messidor X.

VIII. **Joseph TEZENAS**, né le 27 germinal an VII à Saint-Etienne, y décéda le 27 octobre 1858 ayant épousé Julie LEPECQ, morte à Caluire, en 1843, ayant eu :

IX. **Jean-Baptiste Ferdinand TEZENAS**, né le 26 avril 1857 à Saint-Etienne où il se maria, le 4 avril 1872, à Marie-Catherine BEAL.

V-ter. **Jean-Baptiste TEZENAS**, marié le 5 février 1731 à Marie Rose ROUCHOUX ou ROUCHOUSSON, canonnier de profession, il mourut avant 1788 ayant eu :

- 1°) Jacques, maître tailleur, marié le 15 avril 1788 à Colombe PIGNOL, fille de Joseph et de Marie SALA ;
- 2°) Claude (1734-1746) ;
- 3°) Louis (1735-1746) ;
- 4°) Etienne (1738-1742) ;
- 5°) Gabriel, 1739 ;
- 6°) Jean-Baptiste (1741-1744) ;
- 7°) Madeleine, 1740, mariée à Pierre GERBAUX ou GERBAUD armurier ;
- 8°) Etienne (1743-1745) ;
- 9°) Gabriel (1744-1750) ;
- 10°) Amand (1746-1750) ;
- 11°) Jean-Joseph, 1747 ;
- 12°) Gabriel, qui suit.

VII. **Gabriel ou Gabriel-François TEZENAS**, né le 19 mai 1749 et mort le 30 janvier 1788 à Saint-Etienne, avait épousé en 1776 Marie MANTELIN dont :

- 1°) Fleury, 1777 ;
- 2°) Marie, 1779 ;
- 3°) Madeleine (1783-1785) ;
- 4°) Antoinette, 1787.

LES TEZENAS DE MONTBRISON

IV-bis. **François TEZENAS**, baptisé le 22 avril 1675 à Saint-Etienne, praticien en 1700, procureur en l'Élection de Rochetaillée en 1703 puis greffier au bailliage de Montbrison en 1704, mourut en cette ville paroisse Saint-André le 12 juin 1730. Il avait épousé à Montbrison, paroisse Sainte-Magdeleine, le

9 janvier 1703, Anne COUZON (1674-1741), fille de Jean, marchand, et de Marguerite DURRYS d'où :

1°) Claude (1703+1706) ;

2°) Antoinette (18 octobre 1704-9 février 1760), mariée le 6 avril 1728 à Saint-André de Montbrison à noble Jacques BARRIEU de PRANDIERES, Procureur du Roy, fils de feux Noël et Antoinette de PRANDIERES, d'où :

A) Pierre (1732-†1794), notaire, avocat en parlement, secrétaire du Chapitre de Notre-Dame de Montbrison, juge d'offices, et Procureur général en la maréchaussée. Elu maire de la première municipalité de Montbrison en 1790, il sera guillotiné à Lyon le 19 mars 1794. Il épousa Marie THINET, une lointaine cousine par les de La VEUHE (voir tableau *in fine*), dont plusieurs enfants⁽¹⁸⁾ ;

B) Claudine-Marie (1733-1740) ;

C) Claude Joseph (1737-1777), sieur du Montcel, sur Lézigneux, qui n'eut qu'un fils mort jeune de son épouse Félicité GROSEIL.

3°) Marie (1706-1713) ;

4°) Claude, 1707 ;

5°) Jean-Antoine (1709-1715) ;

6°) Claude, qui suit ;

7°) Thomas, qui suivra ;

8°) Antoine, 1717.

V. **Claude TEZENAS** (Montbrison 1711-1747), qui épousa Hélène BOUCHETAL. Il testa le 26 fructidor an VIII, reçu Bourgeade, notaire à Montbrison, d'où :

1°) Thomas (1742+1746) ;

2°) Antoine, qui suit.

VI. **Antoine TEZENAS**, né en 1744, secrétaire et greffier au Domaine, testant pardevant Me Bourgeade, notaire à Montbrison, le 26 fructidor an VIII ayant épousé en premières noces Antoinette COLLARDET, puis en secondes noces Gabrielle PERROTON d'où :

1°) Mathieu, qui suit ;

2°) Catherine, mariée le 20 mars 1792 à Saint-Pierre de Montbrison à Gilbert François SURIEUX, d'où :

A) Philiberte Sophie, Montbrison 29 août 1801. Suivant acte reçu par Me Bourgeade, susdit notaire, le 6 juillet 1826, elle expose qu'elle est recherchée en mariage par M. Michel GONON, étudiant en droit à Montbrison, où il demeure, fils de Louis, docteur en médecine de Sury-le-Comtal et de Françoise LAFOREST. Seulement sa mère refuse de lui donner son consentement à mariage, et que, par deux fois, elle a adressé à sa mère un acte respectueux. Pour la troisième fois elle désire lui notifier l'acte respectueux ordonné par la loi. Mais pour la troisième fois, la Dame Tézenas veuve Surieux, refuse catégoriquement de donner son consentement !

3°) Fleurie (Montbrison 11 août 1777-5 novembre 1844), mariée à Guillaume SURIEUX, vérificateur des poids et mesures à Montbrison.

⁽¹⁸⁾ De l'un d'eux est issu l'auteur.

VII. **Mathieu TEZENAS**, héritier universel de son père, capitaine en traitement de réforme en 1834, demeurant à Boën où il est qualifié de propriétaire, et époux de Marie GENESE.

V. **Thomas TEZENAS**, né en 1714, praticien à Montbrison, puis bourgeois à Saint-Etienne où il mourut le 10 juin 1781. Il avait épousé Fleurie FROTTON (des Frotton d'Albuzy), fille d'Antoine, lieutenant de dragons au Régiment d'Harcourt, et de Demoiselle de PIERREFORT, le 18 septembre 1742 à Saint-Etienne (contrat reçu Arnaud le 4 septembre) d'où :

VI. **Antoine TEZENAS**, greffier du Domaine, licencié en droit, demeurant rue Louis Seize à Montbrison (auj. rue Tupinerie), né en 1743, fut aussi avoué au Tribunal Civil de Montbrison sous l'Empire. Il épousa Marguerite-Virginie d'ANTHOINE, fille de noble Claude et de Marie-Anne RIBOULET dont :

1°) Charles-Joseph, 1779 ;

2°) Claude, qui suit ;

3°) Catherine, 27 février 1785, mariée suivant contrat reçu Bourboulon, notaire à Montbrison, le 25 mai 1822, à Charles COTTEY, propriétaire, fils de Jacques, de Monistrol en Velay, et de Marianne MATHON. Le 23 mai 1825 (acte reçu Bourboulon) est dressée la sommaire prise des biens appartenant en propre à Catherine Tézenas qui se trouvaient être dans un état nécessitant de lourdes réparations ;

4°) François, 1791, avoué près le Tribunal Civil de 1ère instance de Montbrison en 1824.

Claude, Catherine et François partagent les biens de feu leur père, suivant acte sous seings privés en date à Montbrison du 1er septembre 1820, enregistré à Montbrison le 8 septembre f°140. Catherine reçoit maison et cuvage avec vigne au Bouchet à Montbrison, le domaine de Bichaison sur Prétieux et Saint-Romain-le-Puy ; Claude et François restent en indivision sur le domaine de Baroye (Savigneux-en-Forez et Champdieu), et sur une terre à Savigneux-en-Forez près de l'enclos de Bellevue. Ils transigent ensuite suivant acte reçu Bourgeade, le 1er avril 1822 après une action en rescision pour lésion de plus du quart.

VII. **Claude TEZENAS**, né à Montbrison le 10 décembre 1782, épousa à Saint-Etienne le 27 août 1816 Marie Françoise ANDRAVY, de Draguignan. Il fut Chef du bureau au Ministère de la Police, rédacteur du *Journal de la Loire*, et mourut à Paris en 1825. On lui doit :

a) *Journal de la Loire*, 1814 - b) *Ode à Napoléon* - c) *Ode sur la chute du tyran* - d) *Vers à S.A.R. la Duchesse d'Angoulême*, lus en sa présence à Lyon en 1814 - e) *Vers à Monsieur le Frère du Roi* - f) Autres vers ; g) Odes et Poésies sur le retour de l'Île d'Elbe - h) *Eloge de Charlemagne* (satire) - i) *Dithyrambe sur l'assassinat de S.A.R. le Duc de Berri* (sic), 1820 - j) *Fragment politique*, extrait des papiers de Napoléon - k) *Les régicides*, 1822 - l) Plusieurs articles dans le *Conservateur littéraire* (1819-1821) - m) Des articles dans le *Journal des Dames*, dans le *Défenseur* ; *l'Almanach des Muses de Lyon et du Midi de la France* ; le *Journal de Lyon* «et divers poèmes, pièces dispersées dans les journaux, revues et recueil du temps».

III. **Antoine (dit parfois Pierre ?) TEZENAS**, arquebusier, b. 16 août 1635, et mort le 16 juin 1687, inhumé le 17. Il avait épousé en premières noces Hélène DUPRE, fille de Barthélémy et de feu Antoinette CHENEVIER, suivant contrat (reçu Dancer) du 31 mars 1667 ; en deuxièmes noces, par contrat reçu aux mêmes minutes du 4 mai 1669, Isabeau MOSNIER ou MOUNIER, fille de Jean et de Marguerite DAGIER, le mariage religieux est célébré le 24 juin 1669 à Saint-Etienne. Enfin, en troisièmes noces, il épousa Catherine CORDEY, soeur de Charles, marchand à Vienne, morte en 1718 âgée de 73 ans.

Du premier lit :

1°) Claudine-Marie, qui épouse par contrat (reçu Desvernays) le 17 novembre 1689, puis à la Grande Eglise le 22 novembre, Mathieu BARALLON, marchand, fils de Barthélémy et de Claudine LARDERET. Sans postérité elle testa les 9 janvier 1713, 13 mai 1716, avec codicille du 26 août 1717 (reçus Dignaron, notaire) en faveur de ses proches ;

Du deuxième lit :

2°) Jean-Baptiste (1670-1672) ;

3°) Madeleine (1671-1673) ;

Du troisième lit :

4°) Alix, 21 octobre 1674 ;

5°) Catherine, b. 24 décembre 1675 et morte le 10 mars 1726 ayant épousé le 6 janvier 1702 (par contrat reçu Dignaron) Jean-Baptiste COLOMB - mariage religieux du 23 janvier 1702 - l'époux est fils de Jean et d'Antoinette FERRETON ;

6°) Jean, qui suit ;

7°) Louise, qui épousa à ND le 7 janvier 1703 Antoine-Joseph DUCOING, marchand, fils de Pierre, bourgeois et de Jeanne de VINOLZ ;

8°) Gabriel (1680-+av.1713) ;

9°) Marie, 27 août 1682 ;

10°) Antoine-Joseph, qui suivra ;

11°) Jean-Baptiste, qui suivra ;

12°) Marie-Anne, mariée à N.D. le 28 janvier 1714 à Anthelme PERNETTY, marchand de la ville de Roanne, fils de feu Claude et d'Etienne CAMPON d'où :

A) Jacques, né à Roanne en 1716, moine bénédictin ;

13°) Hélène-Marie, 21 mai 1687, mariée à ND le 8 janvier 1719 à Jean-Baptiste TRABLAINE, fils d'Antoine, notaire, et de Marguerite BOULLIoud⁽¹⁹⁾.

IV. **Jean TEZENAS**, b. 19 septembre 1677, épousa Marie FRANCOIS, puis Antoinette GIRODIER morte vers 1716. Etaient nés de ces unions :

1°) Claude, Notaire en 1716 ;

2°) Antoine ;

3°) Marie, fin 1701 ;

4°) Agathe, ND 28 mai 1705.

⁽¹⁹⁾ Il se remarie veuf, le 25 mai 1723, à Jeanne PIERREFORT.

IV-bis. **Antoine-Joseph TEZENAS**, b. 18 décembre 1684, épousa à Saint-Etienne le 2 septembre 1711 Marguerite LHERMITTE. Fut échevin et bourgeois de Saint-Etienne en 1719, et père de :

- 1°) Jacques, qui suit ;
- 2°) Antoine, né en 1712.

V. **Jacques TEZENAS**, né le 20 septembre 1713, épousa à Notre-Dame le 25 septembre 1736 Gabrielle ALLEON, fille de Justin et d'Antoinette DORON (?) d'où :

- 1°) Justine, 18 janvier 1739 ;
- 2°) Claudine, 21 novembre 1739.

IV-ter. **Jean-Baptiste TEZENAS**, maître canonnier mort le 20 octobre 1709, inhumé le 21, avait épouse Jeanne-Marie FRANCOIS, laquelle veuve convola avec Jean-Baptiste FRECONNET. Le contrat de mariage des époux TEZENAS-FRANCOIS reçu par Maître Trablaine, notaire, le 23 août 1704. Sont nés :

- 1°) Catherine, 16 décembre 1705 ;
- 2°) Antoine-Joseph (1706-1707) ;
- 3°) Antoine, 27 janvier 1708, qui épousa en la Chapelle des Pénitents de la Grande Eglise le 19 novembre 1730 Antoinette PELLISSIER. Cette dernière était veuve en secondes noces d'Antoine CUSSONNEL, écuyer, seigneur de Lalo, et en premières noces de Jacques de FAY de VILLIERS. Elle était fille de PELLISSIER de BOURDON, avocat au Parlement de Paris, juge de Feugerolles et Roche, et d'Alix CHAVANON.
- 4°) Christophe, 12 avril 1709.



Annexe 1

La descendance d'Anne de La VEUHE

Outre les trois enfants, Laurence JACOD, Françoise JACOD et Marcellin FLACHAT, Anne de La VEUHE eut Marie et Agathe FLACHAT dont la postérité est vive.

I

Marie FLACHAT, fille de Claude, marchand et d'Anne de La VEUHE, testa le 30 octobre 1680 (reçu Pion) ; elle avait épousé par contrat reçu Dancer le 18 février 1678, puis à Notre-Dame le 22 février 1678, Claude GAULDRION, chirurgien, fils de Pierre, bourgeois de Bourges et de Claudine Le JUGE, en présence de Jean QUINARD et d'Antoine de La VEUHE, oncle de l'épouse, dont :

- 1°) Jean-Baptiste, 22 janvier 1679, inhumé dans la chapelle du Saint-Esprit ;
- 2°) Antoine GAULDRION, 9 janvier 1681, marraine Anne de La VEUHE, son aïeule ;
- 3°) Claude GAULDRION (11 juillet 1683-27 juin 1685) ;
- 4°) Marc-Antoine, 27 juin 1685.

I-bis

Agathe FLACHAT, soeur de Marie FLACHAT, née vers 1646 ou 1647, inhumée le 29 juin 1694 âgée de 47 ans, déjà veuve de Jean QUINARD, marchand, fils d'Antoine et d'Anne ROMANET, qu'elle avait épousé par contrat reçu Dancer du 22 juillet 1664 et dont elle avait eu :

- 1°) Jean, 30 mars 1666 ;
- 2°) Anne, née v.1665-1668 ;
- 3°) Catherine (26 août 1672-9 juin 1674) ;
- 4°) Marie, qui suit ;
- 5°) Antoinette, née vers 1670-1675, mariée à Jean GRIOTTIER, forger de lames de couteaux ;
- 6°) Claude, 15 mars 1679 - son père est alors dit maître menuisier, parrain Claude GAULDRION, oncle, et marraine Lucrece MATHEVON, femme de Claude LEONARD, marchand, tante par alliance ;
- 7°) Antoine, 21 août 1680 ;
- 8°) Claude, 11 mars 1683 ;
- 9°) Agathe, qui suivra.

II

Marie QUINARD, b. 22 octobre 1674, épousa après y avoir demeuré plus de dix ans, en la paroisse Saint-André de MONTBRISON, le 1er février 1703 Thomas COUZON, maître traiteur, né le 30 août 1676 à MONTBRISON, fils de Jean, marchand, et de Marguerite DURRYS ; puis veuve, elle se remarié le 16 septembre 1717, même paroisse, à François BOUQUES, traiteur de Lyon.

II-bis

Agathe QUINARD (Saint-Etienne 8 avril 1685- Montbrison, Saint-André 24 juin 1756) avait épousé le 31 septembre 1704, paroisse Saint-André, Georges THINET, maître boulanger, veuf de Marguerite PERRONIN, (mariage du 25 janvier 1695). Dont:

- 1°) Agathe, 12 août 1705, mariée le 11 février 1727 à Jean VIDAL, maître boulanger, fils de Jean et de Pierrette PERRONIN ;
- 2°) Thomas (1706+1706) ;
- 3°) Thomas, qui suit ;
- 4°) Marie (2 octobre 1709-29 mars 1762), mariée le 27 septembre 1746 paroisse Saint-André à Noël DUPON, maître perruquier ;
- 5°) Jean, qui suivra ;
- 6°) à 9°) Plusieurs enfants morts jeunes ;
- 10°) Françoise, mariée le 15 novembre 1746 à Jacques BOURGEADE, dont 9 enfants ;
- 11°) et 12°) Deux enfants morts jeunes ;
- 13°) Agathe, mariée le 1er février 1752 à Claude REYMOND, horloger de Saint-Christô-en-Jarez, fils de Fleury ;
- 14°) à 16°) Trois enfants morts jeunes ;
- 17°) François, nommé, suivant acte reçu Barrieu, notaire à Montbrison, aux prébendes de Beaune, puis à Leignieu. Il sera enfin curé de la paroisse Saint-Pierre de Montbrison.

III

Thomas THINET (20 août 1707-1er octobre 1740), Maître boulanger et néanmoins sieur du Domaine de Lachaux (hérité de son père mort en 1734), sur Grézieux-le-Fromental ! qui convola le 29 septembre 1733 à Montbrison, Saint-André, Antoinette CHAPTUT du MARTEL, fille de Claude, marchand de Saint-Laurent-en-Solore et d'Antoinette JACQUET, dont :

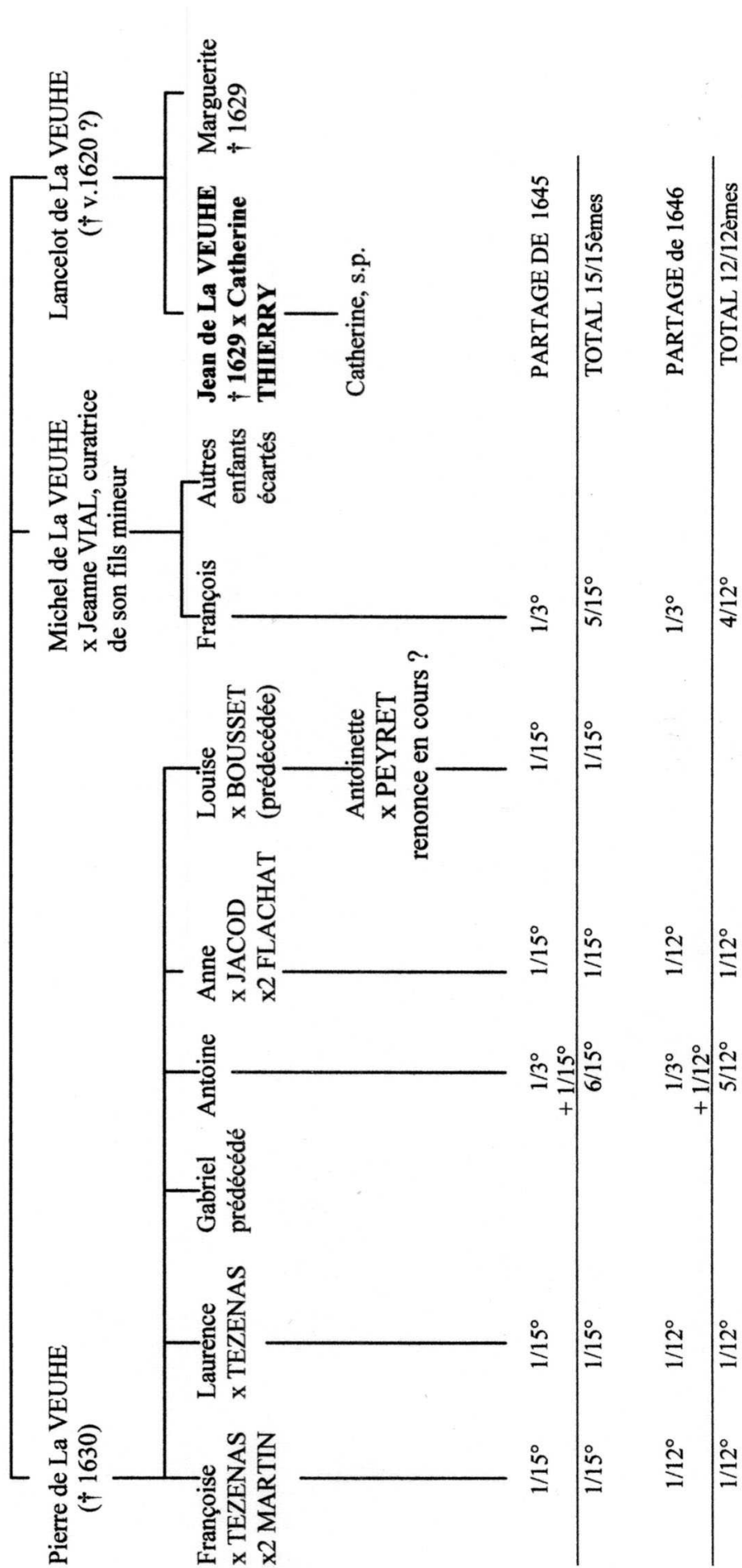
- 1°) Claude (1737- av.1758) ;
- 2°) Antoinette (1739- av.1758) ;
- 3°) Marie, 1740, mariée à Saint-Pierre de Montbrison le 5 juin 1759 à son lointain cousin par les La Veuhe, Pierre BARRIEU de PRANDIERES, d'où postérité.

III-bis

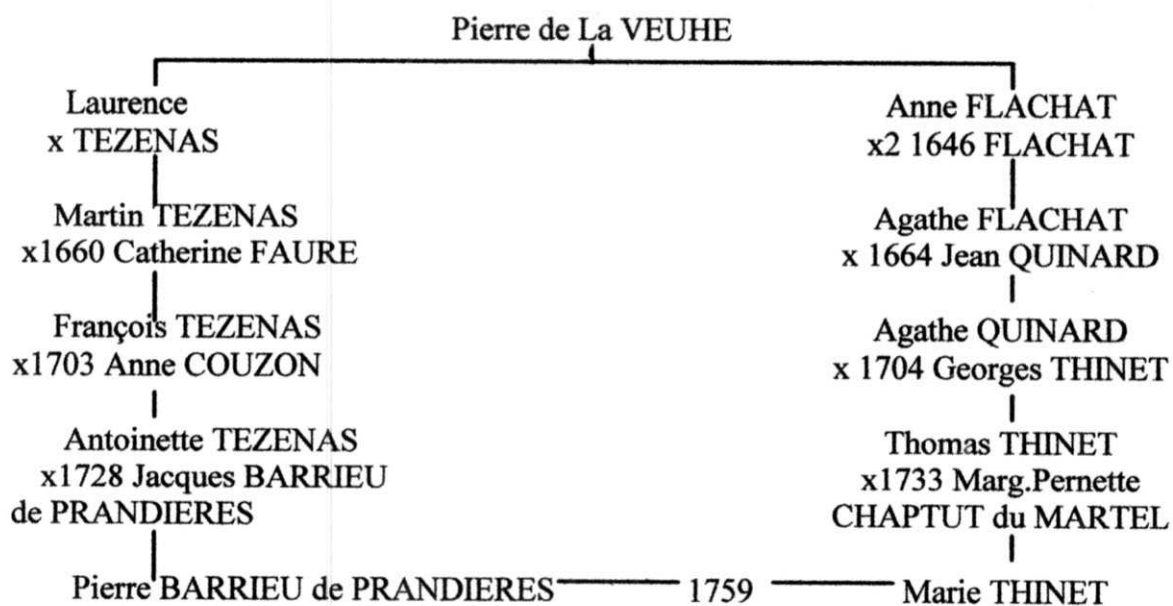
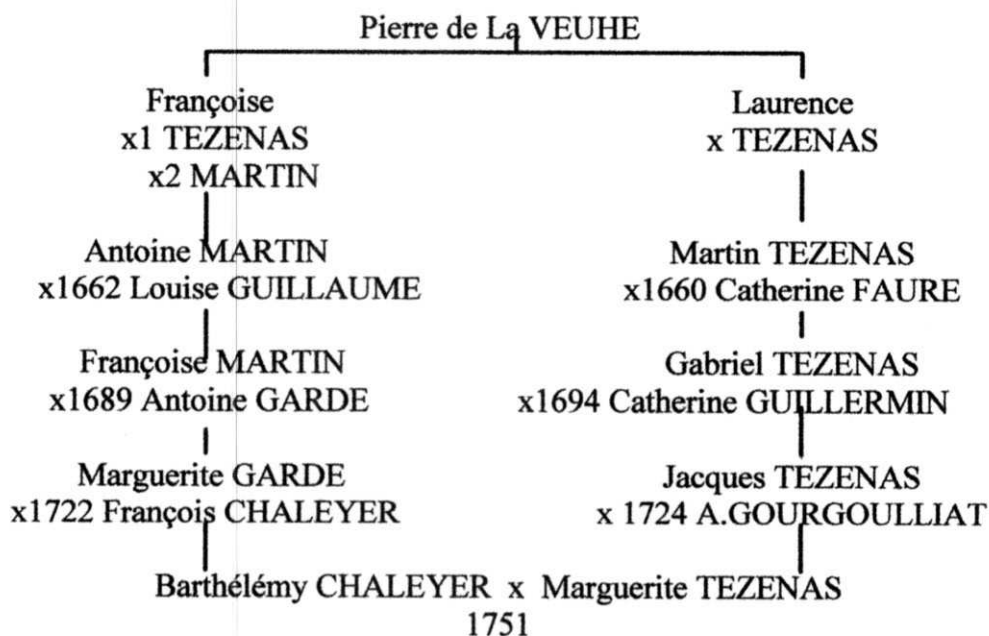
Jean THINET, marié le 16 août 1735 à Saint-André de Montbrison à Simone COUCHET fille de feu Nizier, Me tissier de toile, et de Françoise MACHON, dont il eut douze enfants et postérité.



Annexe 2
Partages de 1645 et 1646



Annexe 3 Consanguinités



Par le procès de La VEUHE, les descendants étaient forcés de garder des liens étroits entre eux, même si Pierre de La VEUHE est mort en 1630, en 1650 rien n'a changé, ni même en 1742, où ils pensaient peut-être prétendre à une part de l'hoirie de Gabrielle de La VEUHE.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

FONDS ET BIBLIOTHEQUES

Archives personnelles et familiales diverses
Archives de La DIANA (Série 2E, 3E, et inventaires ; fonds BEYSSAC)
Bibliothèque de La DIANA
Archives de la Municipalité de Lyon (Registres paroissiaux et d'état civil - Fichiers Saint-Nizier & Saint-Paul - Fonds TRICOU)
Archives Départementales du Rhône (Fonds FRECON, séries bleue et rouge)
Registres paroissiaux et de l'état civil des lieux cités.
Bibliothèque de La PART-DIEU à Lyon

OUVRAGES

M. de La TOUR-VARAN « Armorial et Généalogies des familles qui se rattachent à l'histoire de Saint-Etienne ou aux chroniques des châteaux et des abbayes », Saint-Etienne, 1857 ;
A. CHASSAIN et JACOTIN « Dictionnaire topographique du Département de la Haute-Loire » ;
Revue Forézienne, 1ère année 1867 p. 183 ;
Bulletins de La Diana et recueils de mémoire et documents sur le Forez publiés par la Société de La Diana
Antoine VALLET « Les noms de rues et toponymes de divers lieux de la commune de Saint-Etienne », les Belles-Lettres, 1961 ;
C.-P. TESTENOIRE-LAFAYETTE « Histoire de Saint-Etienne », Saint-Etienne, 1902
Claude HENRYS « Recueil d'arrêts » livre 5, f° 467, arrêt sur les de La VEUHE, 1639, f° 488, paru à Paris en 1662 ;
Articles de **M. Charles BOY**, parus dans le « Mémorial de la Loire » les 14 septembre 1926 et 12 octobre 1926 ;
Paul TEZENAS du MONTCEL « Une famille française... » (1584-1948), paru en 1948 ;
Abbé PINTON « Le Cornouiller en Fleurs », Histoire des MATHEVON de CURNIEU, et oeuvres d'Antoine MATHEVON de CURNIEU ;
Chanoine O.C. REURE, « Bibliothèque des écrivains foréziens jusqu'en 1835 », paru à Montbrison en 1914, 1915 et 1919 (3 volumes).
Divers numéros de la revue « **GENEALOGIE & HISTOIRE** » publiés par des membres de l'Association Généalogique de La Loire.

TABLE RAISONNEE

A

ALLARD 10
ALLARY 22
ALLEON 8; 9; 27
ALLOIGNET 21
Andance 19
ANDRAVY 25
Annonay 20
APOTHICAIRE 20
ARNAUD 13
AVRIL 22

B

BADOICT 14
BADOIT 14
BALMONT 19
BARALLON 26
BARRIEU de PRANDIERES 24; 29
Bas 12
BASTET 5
BAULT 14
BEAL 23
Beaune 29
BELLACLAT 9
BENEVEND 23
BENEYTON 20
BENOIT 21
BERAUD 17
BERGER 21
BERNIER 17
BERT 11; 16
BERTHEAS 4; 12; 22
BERTHIER 17
BERTON 20
BLACHON 9
BOCQUETON 5
Boën 25
BONAND 19
BONNET 18
BOSSILLOL 9
BOUCHETAL 24
BOULLIOUD 26
BOUQUES 28
BOURG 19
Bourg-Argental 17
BOURGEADE 29
Bourges 28
BOURNIQUE 21
BOUSSET 7; 10
Bouthéon 12
BOYRON 14
BREAS 16
BRUN 21

BUFFAVANT 21
BUISSON 20

C

Caluire 23
CAMPON 26
CARRIER 8
Cellieu 20
CETARON 12
CHALEYER 21
Chambon 12; 14
Champdieu 25
CHAPELON 12; 21; 22
CHAPTUT du MARTEL 29
CHAVANON 27
CHENEVIER 26
CHOMIER 14
CHUZEVILLE 17
CLARMONDON 13
COIGNET 20
COLLARDET 24
COLLET 16
COLOMB 8; 20; 26
CORDEY 26
COTTEY 25
COUCHET 29
COUCHON 20
COUPAT 19
COUZON 24; 28
CUSSONNEL 27

D

d'ANTHOINE 25
d'URFÉ 7
DAGIER 26
DALLIER 18
de FAY 27
de La CHIESE 12
de PEYSSONNEAULX 20
de PIERREFORT 25
de PRANDIERES 24
de SAINT-PRIEST 7
de SAVOYE 13
de TARDY de MONTRAVEL 19
de VINOLZ 26
DELAROA 21
DELORME 14
DENIS 13
des COTZ 11; 19
DESCREUX 21
DESTRA 4; 5
DEVAUX 20
DEVILLE 3; 5; 6; 7; 8; 10
DIGNARON 17

Dombes 21
DORON 27
Draguignan 25
du COING 8; 9
DUBOUCHET 10; 20
DUCOING 9; 26
DUFOUR 11; 19
DUON 4
DUPEIX 13
DUPON 29
DUPRE 26
DURAND 5
DURRYS 24; 28
DURY 13
DUSSURGET 14
DUTREUIL de RHINS 16; 18

E

ESTIENNE 5

F

FALQUE 8
FAUGET 22
FAURE 8; 17; 18
FAURON 14
FERRETON 26
Feugerolles 27
FLACHAT 3; 11; 19; 28
FRANCOIS 26; 27
FRECONNET 13; 27
FROMAGE 13
FROTTON 25
FULCHIRON 13

G

GABRIEL 23
GALLIAND 15
GALLOT 13
GARDE 21
GAULDRION 11; 28
GENESE 25
GERBAUD 23
GERBAUX 23
GIDROL 20
GILLIER 11
GINGAUD 17
GIRARD 10; 19
GIRIN 17
GIRODIER 26
GIRON 17; 19
GONON 24
GOULLIoud 15; 19
GOUNOD 15; 17; 18
GOURGOULLIAT 21
GRAILLON 14
GRAND 17
GRANGER 10

GRAS 16
Grézieux-le-Fromental 29
GRIOTTIER 28
GROSEIL 24
GUICHARD 22
GUILLAUME 16; 17
GUILLERMIN 19
GUILLON 22
GUYOSSON 14

H

HEBERT 6
HENRYS 6
HILAIRE 19

J

JACOB 19
JACOD 11; 20; 28
JACQUET 29
JACQUIER 7
JOLLIVET 16; 17; 18

L

L'ANGLAIS 6
La Ricamarie 9
LABROSSE 20
LAFORST 24
LAFORGE 22
LARDERET 26
LARDIER 3; 8
Le JUGE 28
LE JUGE. 11
LEONARD 28
LEPECQ 23
LESTRA 4
Lézigneux 24
LHERMITTE 27
LOUISON 16
Lyon 6; 17; 18; 19; 21; 25; 28

M

MACHON 29
MANTELIN 23
MARANCHON 13
MARCELLIN 22
MARGOT 5
MARTIN 6; 13; 16
MARTOUREY 20
MASSARDIER 12
MATHEVON 7; 15; 28
MATHEVON de CURNIEU 15
MATHON 25
MATRAT 10
MERLAT 20
METARE 10

MEUNIER 21
MICHEL 8; 16; 22
MICOL 11
MOLIN 4
MONDON 23
MONTAIGNON 14
Montbrison 23; 24; 25; 28; 29
MONTMAIN 9
MORET 8; 9
MOSNIER 26
MOUNIER 26
MURAT 10

N

NOERIE 12

P

PAPODON 13
Paris 6; 17; 25; 27
PASCAL 22
PELLISSIER 27
PELLISSIER de BOURDON 27
PERNETTY 26
PERRET 20
PERRIN 13
PERRONIN 29
PERROTON 24
PEYRET 11; 15
PHILLIX 18
PIAUD 13
PIERREFORT 19; 26
PIGNAUD 17
PIGNOL 3; 4; 7; 10; 16; 17; 23
PITRAT 21
POLICARD 14
POLLIACARD 14
PONCETON 8
PORRO 19
PORTE 5
PRALONG 13
Prétieux 25

Q

QUINARD 11; 28; 29

R

RANCHON 18
RAVIER 13
REYMOND 29
RIBOULET 25
RIVAL 4

Roanne 26
ROCHE 13
Rochetaillée 23
ROMANET 11; 28
ROSET 20
ROUCHOUSSON 23
ROUCHOUX 23

S

Saint-Bonnet-le-Château 8
Saint-Chamond 4; 22
Saint-Christô-en-Jarez 29
Sainte-Catherine-de-Sienne 5
Sainte-Sigolène 19
Saint-Genest-Lerpt 12
Saint-Laurent en Solore 29
Saint-Maurice 12
Saint-Romain-le-Puy 25
Saint-Victor 12
SALA 23
SALICHON 19
SAUNIER 9
SAUTON 14
Savigneux 25
SEYNARD 17
SEYVE 21
SURIEUX 24

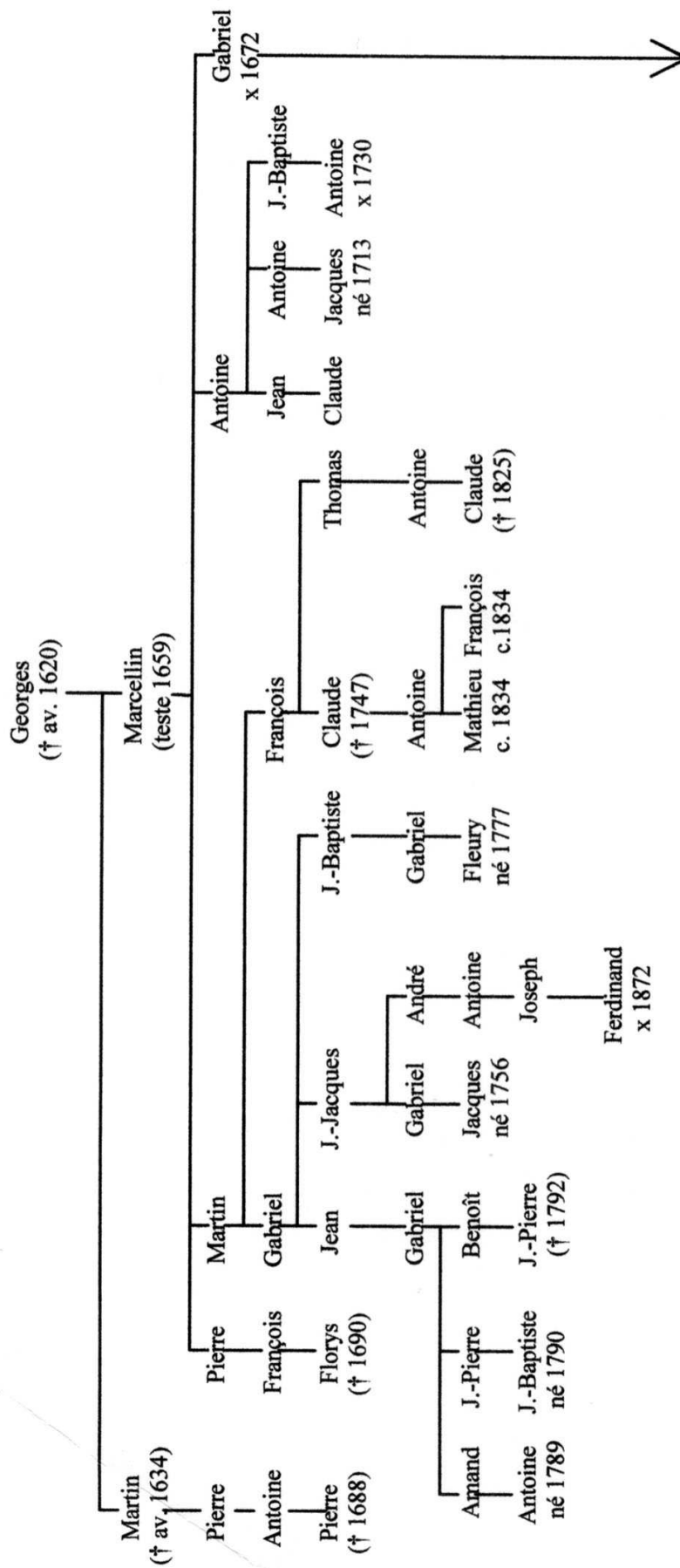
T

TARDY 19
TERRASSE 17
THEVENET 9
THIERRY 5; 6
THINET 24; 29
THIOLLIER 12
THIOLLIERE 9
THIVELIER 16
TOMACHON 15
TOULIEU 14
TOULON 17
TRABLAINE 26

V

VALLOT 13
Velay 12
VEYSSON 20
VIAL 6; 7
VIALLETON 20
VIALON 10
VIDAL 29
VILLEBOEUF 5

TABLEAU RECAPITULATIF DES PRINCIPALES BRANCHES DE LA FAMILLE TEZENAS



Les Tézenas du Montcel

Les Tézenas